

DRA107 - Droit pénal des affaires

Présentation

Prérequis

Prérequis:

Il est **recommandé** d'avoir le niveau des unités d'enseignement DRA001 " Présentation générale du droit" et DRA002 " Initiation aux techniques juridiques fondamentales ".

L'UE pourra également être suivie par toute personne possédant de bonnes connaissances de base en droit des affaires.

Aucun prérequis professionnel n'est demandé pour l'inscription à cette UE.

Public concerné:

Futurs ou actuels responsables de la conformité juridique et secrétaires généraux. Dirigeants d'entreprise et leur conseil, collaborateurs des services contentieux, juridiques, d'avocats et d'experts-comptables.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les infractions de droit commun applicables aux affaires ainsi que celles propres à la vie des affaires .
- Présenter les cas dans lesquels la responsabilité pénale peut être engagée, aussi bien par les personnes morales que par leurs dirigeants.
- Savoir prévenir le dirigeant d'entreprise sur l'ensemble des règles concernant les infractions susceptibles d'intervenir dans la vie des affaires

Compétences

A l'issue de la formation, l'élève sera en mesure de maîtriser les éléments constitutifs des infractions pouvant être commises dans la vie des affaires et d'appréhender les règles de poursuite qui leur sont propres.

Programme

Contenu

I.- Rappel des notions de base de droit pénal

Eléments de droit pénal général

Eléments de procédure pénale

II.- Infractions liées à l'appréhension frauduleuse de la chose d'autrui

- A) Le vol
- B) L'écroquerie
- C) L'abus de confiance
- D) l'Extorsion de fond

III.- Les infractions de conséquences

- A) Le recel
- B) Le blanchiment

IV.- Les infractions en lien avec l'altération de la confiance

- A) Les faux
- B) La corruption

Mis à jour le 09-02-2024



Code : DRA107

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

EPN 14 - Droit

2 rue Conté
75003 Paris

Roza Ait medri

par_cnam.droit@lecnam.net

V.- Les infractions en lien avec la monnaie

VI.- Les infractions en lien avec la protection du consommateur

- A) La publicité trompeuse
- B) La trompérie
- C) L'abus de faiblesse

VII.- Les infractions en lien avec les groupements d'affaires

VIII.- Les infractions liées avec les groupements d'affaires

IX.- La fraude fiscale

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen final organisé en deux parties. La première porte sur trois questions de cours à traiter en trente minutes sans documents autorisés. La seconde partie est un cas pratique à réaliser en quatre-vingt-dix minutes à l'aide du Code pénal et du Code de commerce.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Droit pénal des affaires, Dalloz	M. Veron
Droit pénal spécial et des affaires, Gualino	C. Ambroise-Casterot
La responsabilité pénale de l'expert-comptable, Joly	M. Delhomme
Comptabilité et droit pénal, Litec	M. Delhomme